

DES SERVICES PUBLICS DÉMOCRATISÉS POUR UNE DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

En Europe, la question des services publics (services d'intérêt général) est aujourd'hui centrale. Les politiques de l'Union européenne et des pays membres et non membres livrent au jeu de la concurrence nombre de biens et services communs. Leur accessibilité à toutes et à tous, leur qualité, ne sont plus garanties et sont de moins en moins soumises au contrôle public. Le flou des définitions, des SIG et SIEG, le statut dominant du droit de la concurrence au sein de l'Union européenne, fournissent les arguments juridiques et idéologiques pour développer des politiques foncièrement anti-sociales et opposées à la démocratie. Les conséquences apparaissent de plus en plus clairement : au lieu, par exemple, d'être facteur d'égalité sociale les services publics deviennent source d'inégalités d'un côté, et, d'un autre, source de profits au détriment des bénéficiaires potentiels.

Pour compléter les analyses et les propositions discutées par ailleurs, je voudrais insister sur le rôle que pourraient et devraient jouer les services publics comme instruments démocratiques de politiques économiques et sociales alternatives, d'un double point de vue : d'une part, les services publics ont besoin de la démocratie, d'autre part, la démocratie a besoin des services publics.

Les services publics ont besoin de la démocratie

Les marchés, aujourd'hui dominés ou contrôlés par les grandes firmes, concourent à la satisfaction de demandes solvables plus ou moins « préfabriquées ». C'est un problème en soi. C'est un problème aggravé par les politiques dites « libérales » (du « libéralisme économique ») qui conduisent à l'accroissement des inégalités et au développement de la pauvreté.

Des politiques, démocratiquement préparées, sont au contraire absolument nécessaires pour :

- organiser l'égalité d'accès de toutes et de tous aux biens communs et aux moyens de vie et de culture,
- assurer la continuité et la qualité des services, tant pour les personnes que pour les entreprises ou les collectivités publiques.

Toutefois, la démocratie ne se réduit pas aux seules enceintes parlementaires. Sous des formes appropriées à chaque situation, elle doit associer les assemblées élues à tous les niveaux (du local au national et à l'europpéen), les citoyens, les utilisateurs, les personnels. Dans le fonctionnement au quotidien, les personnels, les syndicats, ont bien sûr une place et un rôle importants. La subsidiarité (ne pas définir, ni décider à l'échelon supérieur ce qui peut être résolu à une échelle plus petite) et la coopération doivent être au principe de la définition des objectifs et de l'organisation des services publics à toutes les échelles et à toutes les étapes. Cela implique la construction d'espaces publics et démocratiques d'élaboration des objectifs et des moyens, ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre, tant pour vérifier leur bonne application que pour, le cas échéant,

envisager des corrections rendues nécessaires par des imperfections originelles, ou par un contexte nouveau.

Pour cela, les citoyens, les élus, les salariés, les petits exploitants, tous ont besoin :

- d'information,
- d'expertises produites sous des formes accessibles, éventuellement de plusieurs sources pour alimenter le débat, lui donner vigueur et sens, tant au plan de l'analyse qu'à celui des propositions,
- de temps pour la réflexion, l'échange et des débats organisés, le cas échéant, sur des périodes longues, ce que devrait permettre la réduction de la durée du travail.

La démocratie a besoin des services publics

Les citoyens, quel que soit leur statut dans la vie publique, en ont besoin aussi pour l'exercice de la démocratie sur tous les plans. La démocratie est un leurre sans services publics démocratisés, étendus, dont les formes peuvent être différentes mais sous la condition qu'ils ne soient soumis ni au marché, ni à la loi du profit, ni à la techno-bureaucratie, ni à la politocratie (politique réservée aux professionnels de la politique).

La satisfaction des besoins sociaux et culturels dépend des orientations qui seraient ainsi définies et des moyens qui seraient décidés pour atteindre les objectifs retenus.

Il faut cependant ajouter une dimension à cela : celle des services publics comme moyens, comme leviers de politiques économiques et sociales nouvelles. Des services publics élargis, puissants, bien organisés, démocratiques dans leur

conception, leur gestion et leur contrôle, contribueraient à contrecarrer la subordination de toute activité au droit de la concurrence. Ils créeraient les conditions pour, au contraire, subordonner –au moins partiellement- le marché aux décisions politiques. Ils constitueraient un des piliers majeurs d'une politique économique et sociale alternative qui s'établirait et serait coordonnée à tous les niveaux de la vie publique, démocratique.

Les politiques qui seraient décidées dans un cadre démocratique rénové et étendu auraient un effet d'entraînement réel sur le reste de l'économie, régie ou non par le marché. Il suffit de penser aux politiques de construction de logements, d'équipements sanitaires, d'écoles, d'universités, de centres de recherche, de réseaux de transports et de communication, de production et de distribution de l'énergie, de mise à disposition de l'eau... Leur importance, leur nature (santé, logement, éducation, transports, service postal, énergie, eau, etc.), leur localisation, leur destination, le type d'équipements choisis, constitueraient autant de perspectives et de possibilités, y compris pour les entreprises privées, non plus à partir des seuls besoins façonnés par la publicité et le marketing, mais en fonction de politiques qui seraient l'affaire de tous.

En outre, de telles vues n'ont de sens et de portée que si le crédit et la monnaie ressortissent aussi de la compétence des instances démocratiques des Etats et de l'Union européenne, de même que le contrôle des mouvements de capitaux. Aucune politique démocratiquement coordonnée n'est possible si la finance et le crédit échappent au secteur public. Ce qui se passe depuis une année en Grande-Bretagne et aux USA le démontre amplement.

Nombre de politiques (en vertu du principe de subsidiarité effectivement appliqué) devraient être développées avantageusement au niveau local ou à

l'échelle des Etats, selon la dimension et la nature des questions à résoudre, et aussi pour prendre en compte les particularités locales ou nationales, historiques, ou culturelles, ainsi que les spécificités de chaque type d'activité. Des services publics européens ou des coopérations renforcées (dans les transports, l'énergie, l'eau ou les télécommunications, par exemple), devraient également être envisagés selon les mêmes critères sociaux et démocratiques, au-delà de l'existant (contrôle aérien, météorologie...).

C'est donc à un renversement de perspective et de priorités qu'il convient de travailler. Cela suppose une architecture vraiment démocratique dans chaque pays, à tous les niveaux, et au sein de l'Union européenne. Le social, la culture et la démocratie ont partie liée.

Marc MANGENOT
Fondation COPERNIC (France)
Réseau Européen pour les Services Publics
Forum Social Européen – Malmö - 18 Septembre 2008